

SERRALONGUE notre village



Roussillon

Dans l'azur de tes
flots où le ciel se
reflète,
Dans ton firmament
bleu,
Si j'étais Raphaël,
J'aimerais,
Roussillon, à
trempier ma palette,
Pour fixer sur la
toile un chef-
d'œuvre immortel.

Abdon POGGI



Sommaire

Le mot du Maire	2
Vie municipale.....	3
Liste des délibérations....	9
Communication.....	10
Vie Associative.....	11
Etat civil	15

Chers amis,

Je voudrais avoir tout d'abord une pensée pour notre ami Jean Marques qui nous a quittés bien trop tôt. L'année 2014 touche à sa fin et ce deuxième semestre a été riche en animations. Un grand merci à toutes les associations et à tous les bénévoles qui se donnent à fond pour leur village. Ils vous en disent un peu plus au fil des pages de ce bulletin.

Depuis la rentrée scolaire de septembre, l'école communale « Michel Maurette », comme toutes les écoles primaires de l'intercommunalité, applique les nouveaux rythmes scolaires. Les premières estimations annoncent un coût par élève supérieur aux prévisions (bilan du premier trimestre en Janvier).

Les services de la Trésorerie de Céret sont venus nous annoncer une modification de la taxation pour le golf de Falgos, ce qui engendrera une perte annuelle de **3400€** pour la commune, et ce à partir du mois de janvier 2015.

Deux visites importantes : le Sénateur Mr François CALVET et Mme la Préfète Mme Josiane CHEVALIER, accompagnée de Mr le Sous - Préfet de Céret, Mr GUILIANI.

Comme tous les ans, la commission départementale des « villes et villages fleuris » est venue contrôler le fleurissement de notre village. Le jury a décerné le 4^o prix ex aequo à Mme Thérèse CASALS, dans la catégorie « façades balcons et pas de portes » et le 4^o prix ex aequo à Mr Gérard KREBS dans la catégorie « jardins ». Ce même jury a attribué à la commune le « prix de l'arbre » pour l'arborétum. Un grand bravo à Thérèse et Gérard.

Dans trois ans, notre église aura 1000 ans. Nous y travaillons déjà, venez nombreux aux prochaines réunions, toutes les idées sont bonnes.

Un point sur les travaux :

- **Le multiple rural** : nous avons bloqué, avant la fin du mois d'aout l'aide de la Préfecture (DETR), par la démolition des clapiers. Une avance de **30 000€** nous a été versée. Les fonds Européens viennent d'être mis en place au niveau de la Région, ils seront distribués aux Pays Méditerranée au mois de juin 2015. Nous les attendons avec impatience.
- **La voirie** : Comme promis nous avons fait réaliser la réfection de la partie de la route du « bac petit » qui se trouve sur l'emprise du chemin communal Serralongue/le Tech : **9 000€**. Les riverains ont pu (à leurs frais) faire améliorer les accès à leur propriété. Les employés municipaux ont cimenté l'entrée de la route de Faitg, afin que des boues et des gravillons ne viennent sur la RD44, et ne la rendent glissante. Les fortes pluies de la fin du mois de novembre ont prouvé que ces travaux étaient efficaces : **1 500€**.
- **La courtine de la tour médiane** : Mr Morin, l'architecte du patrimoine, s'est rendu sur le site de Cabrenç à deux reprises et rendra sa copie au mois de janvier.

Dès à présent, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne santé, et une bonne et heureuse année 2015.

BON ANY 2015

Bien amicalement à tous.



Jean-Marie BOSCH
Maire de Serralongue

5^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 25 juillet 2014 :

1. Délibération/Multiple rural/Avenant honoraires du Maître d'œuvre

Mr Le Maire rappelle que sur la base d'un projet de l'ordre de 264 000 euros, les honoraires de Mr YESTE ont été calculés en octobre 2012. Au stade actuel de l'Avant Projet Sommaire, le montant prévisionnel s'élève à 444 500 euros. Le montant de la rémunération de Mr YESTE étant de 8,8% doit être de 46 516 euros. Un avenant doit être passé entre le maître d'œuvre et la commune. Suite à réunion du 07/07/2014 avec Mr YESTE (Jean Marie BOSCH, Sabine QUINTANA et Richard TENAS), il a précisé que ce calcul était contractuel.

DELIBERATION : vote POUR à l'unanimité

2. Délibération /financement des dépenses scolaires

Concernant les élèves de Lamanère, le conseil municipal a voté le 7 février 2014 une participation aux frais de fonctionnement de l'école de Serralongue pour un montant de 6150,00€ pour l'année scolaire 2013/2014 (5 enfants) hors temps périscolaires (rythmes scolaires). Pour l'année scolaire 2014/2015, le coût estimé est de 6107,00€ (soit 1239,00€ par enfant : fournitures papier, intervention de l'ATSEM, etc ...)

DELIBERATION : vote POUR à l'unanimité

3. Point sur le Multiple rural / Questions diverses

Les travaux ont commencé cette semaine par la démolition des anciens clapiers. Cette première facture va nous permettre de débloquer les fonds de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (sous préfecture) de 72 100€. Les points abordés : cheminée, location d'un appartement dans le multiple rural (voir avec les services fiscaux), accès handicapés via le jardin, hygiène sanitaire/zone publique, ...

Début septembre, l'Avant Projet Définitif nous sera présenté.

Travaux sur la voirie communale :

Route du Bac Petit.

Les travaux de réhabilitation de la route du Bac petit ont été réalisés par la société Vallespir construction. Une bande de roulement de 3m 50 a été recouverte d'une épaisseur de 15cm de béton vibré et fibré. Cette route se trouve sur l'emprise du chemin communal Serralongue/ le Tech. Les propriétaires riverains ont pu, à leurs frais, améliorer les accès à leurs garages. Le coût de cette opération 9 000€.

Route du Faitg.

La route du Faitg qui débouche sur la RD44, à chaque forte pluie, déversait de la terre, des cailloux sur le bitume et la rendait dangereuse.

L'agence routière du Conseil Général située à Céret nous a demandé de bétonner la route sur 5m. Nos employés municipaux ont préparé le chantier puis ont étalé une toupie de béton commandée à Vallespir construction. Nous avons pu en même temps continuer le trottoir devant les garages Roca/Rami.

Les fortes pluies de la fin novembre nous ont permis de voir que le travail était bien fait. Le coût de l'opération 1500€



6^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 12 septembre 2014 :

1. Délégués SYDECO THT66 / Délibération :

Titulaire : Sabine QUINTANA – Suppléant : Gérard PIRON

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Loyers et prestations gîtes 2014/2015 : Délibération :

Modification des loyers des gîtes communaux pour la saison 2014-2015.

⇒ **Gîte N°119405 dit "Presbytère" (5 personnes)**

Durée de la location	Semaine	Semaine	Semaine	Week-end
Période	Moyenne saison	Haute saison	Hors saison	Hors juillet et Août
Prix en Euros	330	450	280	175

⇒ **Gîte N°119406 dit "Musée" (7 personnes)**

Durée de la location	Semaine	Semaine	Semaine	Week-end
Période	Printemps Moyenne Saison	Haute saison	Hors saison	Hors juillet et Août
Prix en Euros	350	475	300	180

⇒ Forfait ménage : 50 Euros.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Cimetière/Rétrocession de concessions / Délibération :

2 personnes ont demandé à revendre leur casier au cimetière. Elles doivent le vendre à la commune (Rétrocession de concession). Pour la première personne, une délibération doit être prise pour lui acheter à 838.46€. Pour la deuxième personne, elle vend un caveau en marbre rose. La commune achète le terrain à 300.00€.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'accompagnement pour l'emploi (CUI-CAE) / Délibération

Depuis le 1er janvier 2010, le dispositif « contrat unique d'insertion » (CUI) est entré en vigueur. Créé par la loi du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, ce dispositif a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, en simplifiant l'architecture des contrats aidés.

Dans le secteur non-marchand, le CUI prend la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Ces CAE sont proposés, prioritairement aux collectivités territoriales, afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes à la recherche d'un emploi.

Notre commune peut donc décider d'y recourir en conciliant ses besoins avec la perspective d'aider un demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail.

Un CAE pourrait être recruté au sein de la commune, pour exercer les fonctions d'adjoint administratif à raison de 20 heures par semaine (20h minimum, 35h maximum).

Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période d'un an à compter du 01/11/2014 (6 mois minimum, 24 mois maximum renouvellement inclus – sous réserve notamment du renouvellement de la convention « Contrat unique d'insertion »).

L'État prend en charge 90% de la rémunération correspondant au SMIC et exonérera les charges patronales de sécurité sociale. La somme restante sera à la charge de la commune.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Reversement du produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité au SYDEEL66 (TCCFE)/ Délibération

Le SYDEEL66 perçoit, contrôle et reverse pour les Communes de moins de 2000 habitants l'intégralité du produit de la TCCFE (Taxe communale sur la consommation finale d'électricité), après en avoir validé les montants, déduction faite de 5 % correspondant aux frais liés à l'exercice des missions de gestion et de contrôle exercées pour leur compte.

Le 19 décembre 2013, la loi de finances rectificative pour 2013 (LFR 2013) modifiait les conditions de perception et de reversement de cette taxe, engageant ainsi un débat national. La loi de finances rectificative pour 2014, publiée le 9 août dernier, instaure aujourd'hui un retour aux conditions précédant la LFR, mais subordonne le reversement à une délibération concordante.

Ainsi, pour les communes de moins de 2000 habitants dont le SYDEEL66 est percepteur, le syndicat continue à percevoir de droit la taxe. Les communes et le SYDEEL66 doivent cependant avoir délibéré de manière concordante avant le 1er octobre pour permettre de poursuivre le reversement d'une fraction du produit de la taxe à la commune.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le reversement du produit de cette taxe aux communes concernées après déduction de 5% représentant les frais inhérents au recouvrement, au contrôle et à la gestion de cette taxe.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

6. Participation de Lamanère au financement des dépenses scolaires => ajourné

7. Point sur le Multiple rural et subventions européennes

La destruction des cages à lapin a été effectuée de façon à valider le début des travaux. Le matériel de cuisine doit être acheté avant la fin de l'année. Courrier à rédiger à Mr YESTE concernant les remarques ainsi qu'à Mr Antoine ANDRE président du Pays Méditerranée. Une réunion de travail est à prévoir.

10. Présentation du site internet de la commune

Le nouveau site officiel réactualisé de la commune de Serralongue est en cours de finalisation. Une présentation est faite au conseil municipal.

11. Motion du Conseil Général à l'assemblée des Départements de France

Présentation de la motion du Conseil général concernant la disparition des départements

Dégradations du monument aux morts :

Le Monument aux Morts de Serralongue a fait l'objet de dégradations. Monsieur le Maire a porté plainte à la gendarmerie de Prats de Mollo. Suite à une rapide enquête, les soupçons se sont portés vers un jeune homme d'une vingtaine d'années connus pour ces idées indépendantistes catalanes.

Dès l'audition du suspect et la reconnaissance des faits par le suspect, son père s'est immédiatement rendu à la Mairie de Serralongue et a proposé de rembourser intégralement les dépenses occasionnées par les actes de vandalismes de son fils, qui s'élèvent à 500€. Cette somme englobe le rachat de la plaque de l'école Michel Maurette et de ses drapeaux, la plaque de l'appel du 18 juin, et le drapeau au mat du monument aux morts.

En photo : un exemple des dégradations.



7^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 17 octobre 2014 :

1. Avant projet définitif approbation

Les conseillers municipaux ont eu une réunion de travail sur le multiple rural. Un courrier a été rédigé sur la base des remarques formulées lors de cette réunion et envoyé à Mr YESTE.

Mr YESTE a refait faire des évaluations et le montant de l'APD (Avant Projet Définitif) a été revue à la baisse. Le conseil municipal accepte le montant d'APD à 473 000 euros. Cependant un courrier sera adressé à Mr YESTE pour lui demander de revoir encore de nouveaux points (acoustique, alu/PVC ...)

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Annulation de la vente ABIVEN

La châtaigneraie du Parpal a été proposée à la coupe. Un premier candidat, Mr ABIVEN, s'était proposé pour une acquisition à 7056,00 euros. Nous devons délibérer pour une annulation de recette de 7056,00 euros suite au désistement de Mr ABIVEN. Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Multiple rural / subvention complémentaire

Suite au nouveau plan de financement, le conseil municipal demande une subvention complémentaire de 52 410 euros du Conseil Général. Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Motion de soutien à l'AMF : baisse de dotation

Motion de soutien à l'action de l'AMF (Association des Maires de France) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

La commune de Serralongue soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

Visite de Mr le Sénateur :

Jeudi 20 novembre 2014, le maire et son conseil municipal ont accueilli le sénateur François Calvet.

Une présentation du village a été faite et commentée avec une vidéo projection. A l'issue de cet exposé, les élus ont évoqué les divers dossiers qui les préoccupent (maintien du service public en milieu rural, l'école, la poste, le commerce et l'artisanat) et les projets en cours de réalisation ou à venir (le multiple rural, aire pour camping car, réparation cour de tennis, épuration des eaux usées, réfection de la voirie communale). Toujours à l'écoute et conscient des problèmes rencontrés pour la gestion des communes rurales, le sénateur a promis une aide sur sa dotation parlementaire sur un projet qui a retenu son attention.



8^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 28 novembre 2014 :

1. Multiple Rural

Nous attendons la réponse du conseil général pour la subvention et celle de l'Europe.

Les demandes de prêts ont été lancées sur 150 000€, 200 000€ avec des simulations sur 15 ans, 10 ans ou 12 ans. Les taux sont actuellement très bas. Dès que nous sommes fixés, il faut commencer à faire la demande de prêt. Mme BACOU du CA nous a également conseillé d'ouvrir une ligne de trésorerie. Il faut élargir les demandes à d'autres banques.

Notre APD (avant projet définitif) ayant augmenté, les honoraires de Mr Miquel Bernard et de la société SOCOTEC sont revus à la hausse.

- Avenant honoraires /Mission de coordination SPS/Miquel Bernard :

Délibération du 12 octobre 2012 : Miquel BERNARD : 2 392,00€ TTC. L'avenant monte les honoraires à 3084,00€ TTC

Délibération : vote POUR à l'unanimité

- Avenant honoraires /Mission Contrôle Technique/ Sté Socotec :

Délibération du 14 décembre 2012 : SOCOTEC : 5621,20€ TTC. L'avenant rajoute la somme de 3800,76€ soit des honoraires totaux de 9421,96€ TTC

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Réhabilitation du court de Tennis/Plan de Financement/Demande de Subventions :

Le sénateur François CALVET est venu à Serralongue. Lors de sa visite, les projets en cours ont été présentés incluant celui de la réfection du terrain de tennis. Le sénateur nous accorde 5000,00€ pour ce projet. La délibération pour la rénovation du terrain de tennis date du 18 janvier 2013. Il faudrait la réactualiser pour relancer les demandes de subventions. Pour rappel le compte rendu du technicien de la FFT (Fédération Française de Tennis) de septembre 2013 lors du diagnostic concernant les racines : pour éviter la réapparition de tels désordres, nous vous conseillons de faire réaliser un muret anti-racines. Il est constitué, par exemple, d'une tranchée de 30 à 40 cm de largeur et de 1 à 1,50 m de profondeur, remplie de mâchefer. Sinon, il faut étudier la mise en place de système type « ROOT CONTROL ».

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Attribution de l'indemnité de conseil au comptable du trésor :

La comptable du trésor chargée des fonctions de receveur des communes nous demande une indemnité de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptables (définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983). Pour l'année 2014, la prime (à hauteur du budget de la commune) est de 295,89€. Certains conseillers demandent quelle est l'utilisation de cette indemnité ?

Délibération : vote ABSTENTION : 2 et POUR : 9

4. Dégradation du monument aux morts/Indemnisation :

L'auteur des faits a avoué en garde à vue. L'indemnisation est de 494,00 euros. Nous devons prendre une délibération pour autoriser Mr Le Maire à encaisser cette somme.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Décisions modificatives :

Plusieurs décisions modificatives sont à prendre sur le budget de la commune.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

6. Taxe de séjour :

Les taxes de séjour de la commune de Serralongue datent de 1982 et ont été révisées en 2001. Elles ont rapporté 5528,00€ pour 2014. Les taxes de séjour sont réévaluées telles que (par personne et par jour) :

Hôtel de Tourisme 3* (Tout Falgos) : 1,00€

Meublé de deuxième catégorie : 0,50€

Camping à la ferme : 0,30€

Meublé de tourisme troisième catégorie : 0,50€

Chambre d'hôtes : à définir au prochain conseil

7. Gîtes communaux /Bilan

Les gîtes communaux nous rapportent entre 4 900,00€ et 6 000,00€ par an selon l'année (bilan de 2010 à 2014). L'employée municipale effectuera le nettoyage en semaine. Il faudrait trouver quelqu'un pour faire les entrées et sorties ainsi que les nettoyages complémentaires. Nous mettrons une affiche pour offre d'emploi.

CONTRE : 1 – POUR : 10

8. Les Saint Laurent de France 2015 :

L'association des Saint Laurent de France organise un rassemblement les 26, 27 et 28 juin 2015 à Saint Laurent de Cerdans. Elle nous demande une subvention. Nous ne sommes pas favorables à verser une subvention comme demandé mais le conseil municipal propose de mettre à disposition gratuitement un de nos gîtes.

9. Compte rendu de la réunion SIOCCAT "Syndicat Intercommunal pour la promotion des langues occitane et catalane" :

Modification du Budget primitif : une somme de 9000.00€ d'imprévu était enregistrée en fonctionnement.

Elle servira à mettre en place les cours de catalan. Le Centre de formation professionnelle prendra à sa charge la formation du personnel mais le syndicat payera celle des élus. Au total : 200 personnes sont inscrites. Une organisation par secteur (au moins pour les employés municipaux) est en cours de réflexion

Les activités du syndicat sont : Promotion du catalan dans les écoles, subvention FEDER pour l'enseignement, traduction des sites internet des communes. 6 nouvelles communes ont adhéré au syndicat en 2014 dont Serralongue, soit 106 communes membres.

Le catalan, l'occitan et les nouvelles activités périscolaires (NAP) : 46 communes travaillent avec l'APLEC (Association pour l'enseignement du catalan) : <http://www.aplec.cat>. Questions diverses : Classe bilingue : si souhait de la commune, se rapprocher du syndicat. Une enquête va être relancée auprès des parents et des écoles (lors de la dernière enquête : 90% des parents interrogés étaient pour, l'inspection académique n'a pas suivi.

Visite de Mme La Préfète :

Mr le Maire et son conseil municipal ont accueilli Mme La Préfète Josiane CHEVALIER accompagnée de Mr le sous préfet Mr GIULIANI le 11 décembre 2014. Après la présentation du village, la discussion s'est axée sur le lotissement du « champ des cerisiers » et la vente du domaine de Falgos. Afin de mieux connaître le domaine, toute la délégation s'est déplacée sur Falgos, pour lequel, les services de la Préfecture nous aideront à faire avancer les dossiers (UTN : Unité Touristique Nouvelle).

Mme La Préfète a souligné la qualité de l'accueil serralonguais ainsi que la présentation des richesses patrimoniale de la commune. Elle s'est engagée à soutenir les projets du village pour le faire vivre et prospérer.



Délibérations 2014 - N° 032 au N° 053

N°032	Création site internet de la commune	23/05/2014
N°033	Désignation d'un délégué auprès du CNAS	27/06/2014
N°034	Délégation du conseil municipal au Maire du pouvoir d'ester en justice	27/06/2014
N°035	Subvention/ Association <<Pour Benoît>>	27/06/2014
N°036	Financement des Dépenses scolaires. 2013/2014	25/07/2014
N°037	Multiplés rural- Bistrot de Pays- /Stade APS/ Avenant maîtrise d'œuvre	25/07/2014
N°038	Loyers et prestations des gîtes communaux- Saison 2015-2016	12/09/2014
N°039	Accord pour le reversement du produit de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)	12/09/2014
N°040	Création d'un poste dans le cadre du recrutement d'un contrat unique d'insertion-- Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	12/09/2014
N°041	Désignation des délégués au Syndicat de Défense des Communes des Pyrénées-Orientales contre la THT (Sydeco THT 66)	12/09/2014
N°042	Rétrocession d'une concession funéraire/caveau	12/09/2014
N°043	Rétrocession d'une concession funéraire/Terrain	12/09/2014
N°044	Multiple Rural del CANIGO/Bistrot de Pays/logements communaux. Approbation de l'Avant-projet Définitif	17/10/2014
N°045	Multiple rural del CANIGO/Bistrot de Pays/ logements communaux. Plan de financement stade APD/ Demande de subvention complémentaire au Conseil Général	17/10/2014
N°046	Forêt Communale/ONF/Annulation vente ABIVEN	17/10/2014
N°047	Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État	17/10/2014
N°048	Multiple rural-Bistrot de Pays- / Avenant N°01/ mission de coordination SPS	28/11/2014
N°049	Attribution de l'indemnité de conseil au comptable chargé des fonctions de Receveur des Communes	28/11/2014
N°050	Multiple rural- Bistrot de Pays- / Avenant N° 01 / Mission de contrôle Technique	28/11/2014
N°051	Budget Commune Décision Modificative N° 02	28/11/2014
N°052	Budget Commune Décision Modificative N°03. ONF /Rétrocession	28/11/2014
N°053	Budget Commune Décision Modificative N° 04 / Intégration de travaux réalisés par le SYDEEL et le SIVOM	28/11/2014



Projet du Millénaire :

Comme annoncé dans le mot du Maire, dans trois ans, l'Eglise Sainte Marie de Serralongue aura 1000 ans.

En vue de célébrer ce millénaire comme il se doit, un Comité d'Organisation va être créé.

Les Présidents et trésoriers des Associations de Serralongue sont commis d'office dans le Comité. La prochaine Réunion d'organisation du Millénaire aura lieu :

***le samedi 10 janvier 2015 à 17h00
à la salle des mariages.***

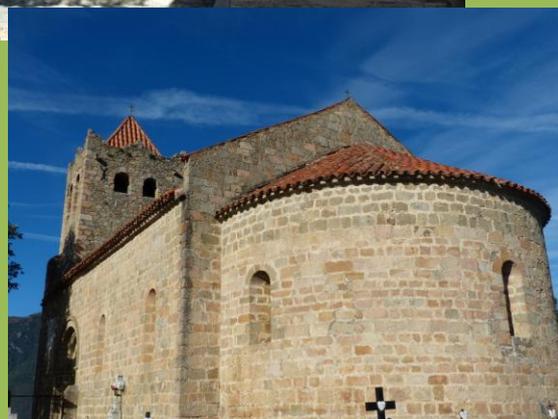
Ordre du jour : Création d'un Comité d'organisation du Millénaire / Participation financière libre des associations de Serralongue pour la rifle du Millénaire.

En vue de commencer à récolter des fonds, une rifle au profit du projet du Millénaire est prévue :

Le samedi 24 janvier 2015

Toutes les personnes qui souhaitent participer au projet sont les bienvenues à la réunion.

Nous vous attendons nombreux à la rifle.



Association des parents d'élèves :

La raffle de l'école organisée par les parents d'élèves s'est déroulée samedi 13 décembre à 16h avec comme animateurs, Monsieur le maire et son adjointe Mme Jeanson. Les participants étaient venus nombreux pour tenter de remporter les très jolis lots composés des dons de commerçants et de particuliers.

Les enfants pouvaient participer à une raffle animée par le directeur d'école afin de s'amuser et gagner des jouets.

L'après midi s'est terminée dans la bonne humeur par le tirage de la tombola pour remporter un gros panier garni préparé par les parents.

Les parents d'élèves remercient le maire, son conseil municipal et ses employés ainsi que l'équipe enseignante pour leur aide dans l'organisation.

Et un grand merci aux commerçants de Serralongue, Lamanère, Prats de Mollo la preste, Saint Laurent de Cerdans, Arles sur Tech et Amélie les bains pour leur générosité.

Tous les bénéfices de cette journée permettront aux enfants de l'école de faire un ou plusieurs voyages au cours de l'année scolaire.



Syndicat d'Initiatives :

Le dimanche 7 décembre 2014 a eu lieu le 7ème marché de Noël de Serralongue. A l'abri dans la cour de l'école, une vingtaine de stands et de nombreux visiteurs, dont le Conseiller Général Mr. Alexandre Raynal ont fait de cette journée un moment apprécié de tous.

A midi, le repas préparé par le Café de la Poste (Chez Fleur) était servi par les membres du syndicat d'initiative. En fin d'après midi, une tombola a clôturé cette magnifique journée. Parmi les nombreux lots, les membres de l'équipe de battue au sanglier avaient offert le produit de leur matinée de chasse. Le président du syndicat d'initiative Gérard Piron remercie l'ensemble des commerçants, les bénévoles, les Serralonguais et les visiteurs qui ont permis la réussite de cette journée et vous donne

**rendez-vous
pour l'année
prochaine, le
premier
dimanche de
décembre**



Association de sauvegarde du Château et des Tours de Cabrenç :

Le balisage commandé par l'association à « Canigo grand site » a été réalisé. Les panneaux directionnels ont été placés par une personne spécialisée qui travaille en partenariat avec le Conseil Général et la Communauté de Commune du Haut Vallespir.

Les études des travaux de restauration de la courtine de la tour médiane ont été confiées à Mr Morin, architecte du patrimoine.

Il s'est rendu à deux reprises sur les lieux et devrait nous rendre une copie de son projet début janvier 2015.

L'association fêtera ses 30 ans en 2015.



Association des Amis du Musée Médiéval :

"L'association « Les amis du musée médiéval », souhaite remercier toutes les personnes qui ont apporté leur aide et soutient au musée durant l'année 2014.

Nous avons été fiers d'avoir contribué à la venue de la table d'orientation située au Conjurador, d'autres projets sont en cours de réflexions.

Nous renouvellerons le bureau lors de la prochaine assemblée générale : de nouveaux bénévoles seront les bienvenus.

Tous les membres de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et souhaitons de tout cœur un prompt rétablissement à notre trésorière."

E.R



L'Assemblée Générale du Musée Médiéval aura lieu le **samedi 31 janvier 2015** à la **salle des mariages** à **18h00**.

Le Comité des fêtes :

Lors de l'assemblée générale du comité des fêtes de Serralongue, le président Julien présenté un bilan financier des festivités positif de 1500 €, ce qui permet d'envisager le déroulement de nouvelles manifestations pour l'année 2015. Suite à l'élection, le nouveau bureau se compose de :

Président : Julien Olive - Vices présidents : Aurélien Guyaux & Frank Olive

Trésorier : Julien Torailles - Trésorière adjointe : Christelle Moli

Secrétaire : Laura Lecointe - Secrétaire adjointe : Laure Marques

Le programme des festivités 2015 est le suivant :

- samedi 27 décembre 2014 à 15h Rifle de Noël,
- dimanche 19 avril 2015 Goig dels Ous, avec animation musicale
- lundi 13 juillet 2015 Repas, concert et bal disco animé par « J poing Y »,
- jeudi 13 août 2015 « Llevan de Taula » animé par une banda à définir,
- vendredi 14 août 2015 sardanes après midi, soirée bulles & DJ
- samedi 15 août 2015 Sardanes gratuites sur la place du village & Suspens Orchestra,
- dimanche 16 août 2015 Chanteurs catalans, cargolade & animation musicale « J Poing Y »,
- mardi 18 août 2015 Tournoi de Rugby,
- mercredi 19 août 2015 Tournoi de Foot,
- jeudi 20 août 2015 Lancer d'espadrilles,
- vendredi 21 août 2015 Nettoyages des ouilles,
- samedi 22 août 2015 « Gambamoulade » et animation avec Les Canailous de Millas

Tous les membres du comité des fêtes remercient toutes les personnes qui participent aux festivités (associations, bénévoles, sponsors, adhérents avec cartes d'abonnement, ...) et grâce à qui toutes les manifestations proposées sont possibles et réussies.

Association des Sardanistes de Serralongue :



Samedi 20 septembre le groupe sardaniste de Serralongue s'est retrouvé au « café de La Poste » pour le repas de fin de saison. **Après plus d'une vingtaine de cours et de manifestations organisés cette année sous la présidence de Marie-Rose Caréras**, les membres ont pu mesurer les progrès réalisés depuis la création de l'association, il y a maintenant 11 ans, surtout pour les novices qui, petit à petit, ont appris les pas, le comptage et pour certains, la répartition. Avant le repas, le beau temps de cette fin d'été a permis au groupe de mettre en application les bons conseils de Marie-Rose pour quelques sardanes dansées dans la rue pour le plaisir de tous.

Au cours du repas, c'était l'occasion de remercier notre présidente pour l'organisation régulière des cours, sa pédagogie pour les nouveaux arrivants et ses conseils permanents à l'ensemble du groupe. La soirée s'est terminée dans une ambiance chaleureuse, toutes nos félicitations à Fleur pour l'excellent repas.

Rendez-vous pour la saison 2015, assemblée générale courant avril et début des cours en mai.

Association de pêche :



Une pêche électrique pour un suivi des anguilles

L'Association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRH), qui mène depuis 3 ans une étude sur la colonisation du bassin Méditerranéen par des espèces migratrices, était dernièrement sur le bassin versant du Tech.

Olivier Baudier, directeur technique de la fédération départementale, avait retenu une station de contrôle sur le domaine piscicole de l'AAPPMA de Serralongue.

Ce point de suivi a été retenu sur la rivière « Le Lamanère », au lieu-dit « La Pomarède » en aval du hameau de Galdares, sur une longueur de 62 m représentant une surface de 508 m².

Sur cette section, le personnel de la fédération et des bénévoles ont utilisé le matériel de pêche électrique pour comptabiliser, mesurer et peser l'ensemble des espèces présentes sur ce site dont une petite anguille de 12 cm, 16 barbeaux de type méridional, 37 truites fario et 384 vairons. La preuve que des anguilles remontent à nouveau nos cours d'eau du Vallespir. Un suivi de cette étude sera renouvelé l'année prochaine pour confirmation des remontées d'anguilles.

Photo : Les participants sur la zone retenue pour l'étude

Association de Chasse :

Samedi 08 novembre 2014, nos amis chasseurs de l'équipe de battue au sanglier de Serralongue étaient invités par l'équipe de Lamanère pour une battue commune sur le secteur frontalier du « Col des Falguères ». Robert Gitareu, rédacteur de la revue « Le Sanglier Catalan » était également invité pour la réalisation d'un reportage.

Après le café de bienvenue, les participants au nombre de 66 ont écouté les consignes de sécurité habituelles et absolument nécessaires pour l'organisation d'une telle battue. Les chefs de ligne désignés par les chefs de battue ont pris en charge les chasseurs des deux équipes. Le temps était au beau et dès le premier lâcher de chiens, les coups de fusils se faisaient entendre toute la matinée, d'autant que les équipes espagnoles « d'Albagna » et de « Camprodon » organisaient également des battues sur le versant espagnol.

A la sonnerie de fin de battue à 12 h, c'était pas moins de 13 sangliers de 30 à 70 kg qui étaient recensés au tableau.

A la mi-journée, l'ensemble des participants se sont retrouvés à la maison des chasseurs de Lamanère pour un apéritif convivial où chacun a pu raconter ses aventures matinales.

A 14 h un repas préparé par le traiteur MOLAS et servi dans la salle polyvalente de Lamanère a régalé l'ensemble des participants.

Félicitations à nos amis de Lamanère pour la parfaite organisation de cette journée, et à l'année prochaine pour une invitation à Serralongue.





NAISSANCES :

Diane et Léonard, jumeaux, sont nés le 5 septembre 2014 à Paris, au foyer d'Anne-Laure et Pierre de FOUCAULT. Félicitations aux parents, aux grands parents et aux arrière grands parents le Général et Madame Pierre COSTE pour leurs 10^{ème} et 11^{ème} arrière petits enfants.

Lily-Rose est née le 14 août 2014 au foyer d'Estelle SALES et de Philippe Da COSTA. Félicitations aux parents et aux grands-parents Francine et François SALES.

Elie est né le 3 novembre 2014 au foyer de Candice BAILLARGEAU et de David MORILLON domiciliés au Domaine de Falaos. Félicitations à toute la famille.



En ce second semestre 2014, nous ont quittés :
Monique PICAMAL, Jeannette JUANOLE et Jean MARQUES.
Toutes nos condoléances aux familles.

Chers Amis

Qui es ques mort ?

C'est par ces mots que j'avais l'habitude de saluer JEAN dès que son nom s'affichait sur l'écran de mon téléphone. C'est en faisant son métier qu'il nous a quitté brutalement. Le 18 novembre, il venait d'avoir 65 ans. JEAN était le fils d'Ernest MARQUES et d'Angèle MATHEU. Angèle qui était la doyenne de Galdarès, nous a quitté le 4 mai 2013.

Après l'école communale de Serralongue avec Mr et Mme GOURDIOLE, c'est au collège de Saint Laurent de Cerdans que JEAN a poursuivi ses études. Etudes qu'il a arrêtées pour rentrer en apprentissage chez Mr BARNADE, menuisier à Arles sur Tech.

La seule période pendant laquelle JEAN a quitté son village et surtout son hameau de Galdares, c'est quand il a effectué son service militaire.

En 1972, JEAN épouse Joëlle GALEY à Arles sur Tech. Une fille viendra agrandir la famille, Nathalie en 1974 ; cette dernière leur a donné un petit fils Valentin en 2013.

JEAN a installé sa menuiserie dans la scierie paternelle. Si les premières années étaient prometteuses, il s'est vite rendu compte qu'il devait avoir une autre corde à son arc. Il a créé de toutes pièces son entreprise de pompes funèbres. Ce nouveau métier, il l'a pris à bras le corps. Il s'est formé, il s'est investi, il a construit et bâti de ses mains cette belle installation que nous connaissons maintenant. Mais cela ne suffit pas il faut y mettre du cœur, de l'amour, du respect pour ces familles qui sont dans le malheur, dans la peine : toutes ces valeurs JEAN les avait.

Il avait aussi un profond respect pour les personnes décédées qu'il préparait et qu'il habillait.

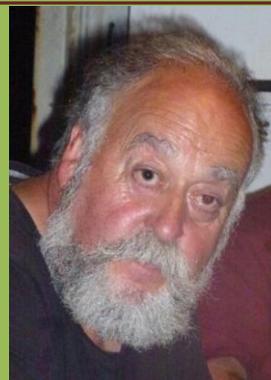
Il aimait ce métier et il le faisait avec passion, sérieux, humanisme et professionnalisme.

Nous garderons de JEAN l'image d'un homme sérieux, professionnel, disponible, un ami sur lequel on pouvait compter, joyeux, bon vivant, sans oublier une pointe d'humour.

Il va désormais reposer dans le cimetière de Serralongue, dans le caveau familial auprès d'Ernest son père et d'Angèle sa mère.

JEAN, repose en paix.

Jean-Marie BOSCH



*Le Maire,
Les Adjointes,
Les Conseillers municipaux,
Le Personnel communal,
De **Serralongue***

Vous souhaitez de

***BONNES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE***

Vœux de la municipalité :

Dimanche 11 janvier 2015

À 15h00

À la salle Polyvalente